



Budget primitif 2014

Comité syndical du 9 décembre 2013

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL	2
Section de fonctionnement	2
Section d'investissement.....	7
BUDGET ANNEXE.....	8
Section de fonctionnement	8
Section d'investissement.....	13
Charges d'emprunt.....	15
Amortissements.....	15

INTRODUCTION

Ce budget primitif est basé sur les hypothèses exposées lors du Débat d'Orientation Budgétaire auquel on se reportera utilement :

Pour le budget principal, une diminution des cotisations à 1€ par habitant pour Amiens Métropole, la poursuite des projets concernant l'e-administration, l'attribution et la mise en œuvre du nouveau marché pour la plateforme ENT.

Pour le budget annexe, la mise en œuvre des actions décidées dans le cadre de l'opération Somme Très Haut Débit, l'étude sur les salles serveurs et l'évolution vers l'archivage électronique.

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de Somme Numérique comprend les activités non commerciales du syndicat mixte, à savoir les charges d'administration générale, les services d'administration électronique et les Espaces Numériques de Travail.

Ce Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14.

Section de fonctionnement

DEPENSES	CA 2012	Total BP + DM1 2013	Prévision 2014
Administration générale	415 678,47	673 541,00	468 670,00
Administration électronique et autres services	59 533,62	111 100,00	98 600,00
ENT	336 122,89	397 110,00	486 200,00
Prestations de services télécoms	0,00	26 500,00	0,00
Amortissement	0,00	7 472,00	7 500,00
Virement en section d'investissement	0,00	101 452,42	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	811 334,98	1 317 175,42	1 060 970,00
RECETTES			
Recettes de fonctionnement de la structure	61 199,59	28 726,00	33 500,00
Cotisation des membres du syndicat mixte	627 231,30	680 168,25	659 200,00
Recettes des ENT (contributions et subventions)	198 637,83	261 537,00	365 370,00
Recettes administration électronique	0,00	700,00	700,00
Prestations de services télécoms	0,00	26 500,00	0,00
Amortissement	0,00	2 179,00	2 200,00
Excédent de fonctionnement antérieur	241 631,33	317 365,17	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 128 700,05	1 317 175,42	1 060 970,00

Administration générale

Le syndicat mixte emploie désormais 10 agents dont les salaires sont répartis par services, pour plus de lisibilité des comptes :

- un Directeur	Budget principal - Administration générale
- une Adjointe au Directeur	Budget principal - Administration générale
- une Assistante de Direction	Budget principal - Administration générale
- une assistante administrative et financière	Budget principal - Administration générale
- une Assistante de Gestion	Budget principal - ENT
- un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »	Budget principal – ENT
- un Chef de projet Web	Budget principal – Adm. électronique et autres services aux membres
- un chef de projet infrastructures	Budget annexe – réseau
- un ingénieur chargé du SIG	Budget annexe – réseau
- un technicien réseau	Budget annexe – réseau

Désignation	Budget primitif 2013	budget TOTAL 2013	Prévision année 2013	Prévision 2014
Personnel affecté à l'administration générale	260 000,00	360 000,00	248 658,82	255 000,00
Charges d'exploitation	226 750,00	313 541,00	229 029,58	213 670,00
TOTAL DEPENSES	486 750,00	673 541,00	477 688,40	468 670,00
Sous-location CARMEN + Somme Haut Débit	7 500,00	19 094,00	19 095,25	30 500,00
Remboursement parts agents Chèque Déjeuner	4 000,00	4 000,00	3 000,00	3 000,00
Remboursement arrêt maladie	1 165,00	3 342,00	3 341,72	0,00
Cotisation des membres	679 762,75	681 361,00	680 168,75	659 200,00
Subvention		2 290,00	2 290,00	0,00
Mandat annulé sur exercice antérieur		0,00	123,14	0,00
TOTAL RECETTES	692 427,75	710 087,00	708 018,86	692 700,00

Dans ce sous-budget retraçant l'activité d'administration générale, sont répertoriés les salaires des 4 postes indiqués ci-dessus (**255 000€**).

Les charges courantes de fonctionnement de la structure administrative sont reconduites en 2014 pour un montant de **213 670€ TTC**.

Ces dépenses sont réparties comme suit :

Loyer et charges, assurances, nettoyage	116 000 €
Moyens administratifs (fournitures, photocopieurs, machine à affranchir, véhicule de service, services bancaires...)	30 450 €
Télécoms du personnel de Somme Numérique	6 000 €
Personnel – médecine du travail, Chèque-déjeuner, CNAS, assurance des risques statutaires	28 700 €
Aménagement numérique - Communication, cotisation AVICCA	19 520 €
Missions, réceptions, frais de représentation du Président	8 000 €
Honoraires Amiens Métropole + avocat	5 000 €
TOTAL	213 670 €

En recettes :

- Somme Numérique sous-loue un bureau à Somme Haut Débit et un espace à l'association CARMEN, pour un loyer de **30 500€**.
- Le remboursement des parts agents de Chèque-Déjeuner : **3 000€**.
Les agents de Somme Numérique bénéficient de Chèques-Déjeuner, dont la participation de 40% est déduite de leur fiche de paye.
- Les cotisations des membres de Somme Numérique : **659 200€**.
Les cotisations syndicales sont calculées sur la base de la population (source publication DGCL), à savoir 0,50€ par habitant pour le Département et les communautés de communes et 1,00€ par habitant pour Amiens Métropole.

Les éventuelles adhésions en cours d'année n'ont pas été intégrées au budget primitif (communautés de communes Avre Luce Moreuil et Montdidier notamment).

Membres	Nb Habitants source dgcl	Cotisation 2014
Département de la Somme	569 775	284 887,50
Abbevillois	32 086	16 043,00
Amiens Metropole	179 220	179 220,00
Authie et Maye	17 718	8 859,00
Baie de Somme sud	12 625	6 312,50
Bernavillois	6 474	3 237,00
Bocage Hallue	13 815	6 907,50
Bresle Maritime	34 193	17 096,50
Canton de Conty	9 463	4 731,50
Canton de Nouvion	8 349	4 174,50
Doullennais	15 198	7 599,00
Hallencourt	9 039	4 519,50
Haut-Clocher	7 831	3 915,50
Haute Picardie	8 402	4 201,00
Oisemont	6 861	3 430,50
Ouest amiens	11 752	5 876,00
Pays du Coquelicot	27 782	13 891,00
Pays Hamois	13 219	6 609,50
Pays Neslois	8 135	4 067,50
Santerre	9 274	4 637,00
Sud Ouest Amiénois	21 643	10 821,50
Val de Nièvre et Environs	17 439	8 719,50
Val de Noye	9 241	4 620,50
Val de Somme	24 932	12 466,00
Vimeu Industriel	18 262	9 131,00
Vimeu Vert	5 707	2 853,50
Haute de Somme	28 048	14 024,00
Grand Roye	12 682	6 341,00
TOTAL GENERAL	1 106 232	659 192,50

Ces recettes sont affectées à l'administration générale et au financement des services mutualisés « administration électronique et autres services » et « ENT », détaillés ci-après.

Administration électronique et autres services

Désignation	Budget 2013	Prévision année 2013	Prévision 2014
Personnel	55 000	49 862	56 000
Déplacements	1 000	500	500
Mission	1 000	100	500
réception		217	500
Chèques déjeuner	1 800	1 800	1 800
Cotisations	15 000	11 750	12 000
Prestations de services	7 300	7 260	7 300
Formation Démat et autres	10 000	8 000	15 000
Achats de prestations de services	20000	15 000	5 000
médecine du travail		54	
TOTAL DEPENSES SERVICES	111 100	94 543	98 600
Remboursement part agent Chèques déjeuner	700	700	700
TOTAL RECETTES SERVICES	700	700	700
Ecart RECETTES - DEPENSES	-110 400		-97 900

Ce sous-budget comprend :

- les charges salariales du Chef de projet Web et ses frais annexes
- la cotisation de l'ADULLACT au nom de tous les membres de Somme Numérique, leur ouvrant ainsi l'accès à leur catalogue de services, notamment les logiciels de gestion OpenCimetière, OpenElec, la plateforme ACTES pour le contrôle de légalité (11 750€)

L'ADULLACT - Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales - s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques et des centres hospitaliers dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public.

- la prestation de maintenance et de hotline de la plateforme de marchés en ligne LOCAL TRUST mise à disposition des membres de Somme Numérique (7 300€). Ce prix est fixe quelque soit le nombre de marchés mis en ligne et le nombre de comptes ouverts.

	2012	2013	Variation
Nb d'entreprises inscrites sur la plateforme	3642	4930	+35%
Entreprises du département de la Somme	583	757	+30%
Nb de dossiers retirés sur la plateforme	4410	5913	+34%
Nb de marchés publiés	476	484	+2%
Nb de réponses électroniques	162	267	+65%
Collectivités utilisatrices hors CG80, Amiens et Amiens Métropole	29 communes 15 EPCI	52 communes 17 EPCI	+57%

Somme Numérique a également ouvert des comptes pour le Centre de gestion de la fonction publique de la Somme, la FDE 80, le SMIRTOM Picardie Ouest et des syndicats d'eau et assainissement.

>> Une utilisation renforcée de la plateforme pour un nombre de marchés publiés équivalent !

- les formations relatives à la dématérialisation du contrôle de légalité, à l'utilisation des logiciels métiers ou de la plateforme de marchés en ligne (15 000€).
- La mise en œuvre de nouveaux services liés à l'e-administration (5 000€).

Espaces Numériques de Travail (ENT)

Désignation	TOTAL 2013	Prévision année 2013	Prévision 2014
ENT - Administration (organisation pédagogique)	92 000	103 983	105 000
ENT - CRDP	20 000	20 000	20 000
Annonce marché	2 000	1 615	2 000
catalogues et imprimés	0	54	100
location voiture	4 000	3 783	4 000
carburant	1 000	1 000	1 000
assurance voiture	1 500	1 096	1 100
déplacements	1 000	800	1 000
Réception	500	4 000	2 000
Missions	500	200	500
Chèques déjeuner	3 250	2 000	2 000
ENT PRIMAIRES Contenus pédagogiques	57 000	84 921	100 000
ENT COLLEGE- Contenus pédagogiques	18 500	19 136	25 000
ENT PRIMAIRES - création comptes plateforme	104 945	76 426	80 000
ENT COLLEGE- création comptes plateforme	90 815	104 414	132 400
formation	100	90	100
Achats de prestation de services	0	10 000	10 000
TOTAL DEPENSES	397 110	433 517	486 200
Remboursement part agent Chèques déjeuner	700,00	700,00	1 000,00
Subvention FEDER	90 434,00	122 664,03	141 720,00
Contribution du CG80 pour comptes ENT Collèges	86 619,00	86 619,00	118 400,00
Contribution des membres cf. Charte ENT	83 784,00	83 783,64	104 250,00
TOTAL RECETTES	261 537,00	293 766,67	365 370,00
Ecart RECETTES - DEPENSES			-120 830

Les dépenses mutualisées sont :

- les charges salariales du chef de projet, d'une assistante de gestion chargée du suivi administratif et comptable des marchés et autres frais annexes
- la redevance du CRDP (20 000€) chargé d'accompagner le projet sur l'aspect pédagogique

Les dépenses imputables aux collectivités concernées en fonction du nombre d'élèves inscrits dans le projet :

- ENT PRIMAIRES – les comptes d'accès à la plateforme et les contenus pédagogiques pour une estimation de 12 500 comptes pour l'année scolaire 2013-2014
- ENT COLLEGES – les comptes d'accès à la plateforme et les contenus pédagogiques (19 500)

Les recettes de ce service sont :

- le remboursement de la part agent des Chèque-Déjeuner (1 000€)
- les subventions attendues du FEDER, à savoir 30% du projet ENT PRIMAIRES (141 720€)
- les contributions des membres proportionnelles au nombre d'élèves du primaire inscrits dans le projet (104 250€), à savoir 8,34€ par élève pour un compte ENT + accompagnement à la scolarité (estimation)
- les contributions du CG80 pour les collèges en ENT (118 400€).

Section d'investissement

DEPENSES	CA 2012	Total BP + DM1	Prévision 2014
Matériels informatiques pour les ENT	415 045,27	680 000,00	460 000,00
Mobilier de bureau et matériels informatiques	1 120,77	120 174,00	4 930,00
Aménagements et travaux divers	0,00	203 360,69	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	0,00	15 000,00	370,00
Amortissement	0,00	2 179,00	2 200,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	416 166,04	1 020 713,69	467 500,00
RECETTES			
Remboursement des matériels ENT et subventions	361 837,51	680 000,00	460 000,00
Excédent d'investissement antérieur	228 933,44	174 604,91	0,00
Reports de recettes de l'exercice précédent	0,00	57 184,36	0,00
Amortissement	0,00	7 472,00	7 500,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	101 452,42	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	590 770,95	1 020 713,69	467 500,00

Matériel informatique pour les ENT

Les matériels informatiques pour les besoins du projet ENT sont achetés dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Somme Numérique (460 000€). Le marché a été passé sous la forme d'un accord cadre, avec 3 sociétés retenues par lot. Cela permet de faire jouer la concurrence à chaque besoin et de bénéficier ainsi des baisses de prix sur les matériels.

Ce montage juridique et financier permet à Somme Numérique d'intégrer les Tableaux Blancs Interactifs et les tablettes dans la demande FEDER et de bénéficier ainsi cette année de 30% de subvention sur ces matériels. Le solde est financé par les membres du groupement de commandes.

Investissements pour l'administration générale

Le report de la section de fonctionnement ainsi que l'inscription des crédits d'amortissement permet d'inscrire un budget de 5 300€ pour le renouvellement des matériels informatiques, des certificats électroniques et du mobilier de bureau.

Equilibre du budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées sans virement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2014 pour le budget principal de Somme Numérique s'élève à **1 528 470€ TTC.**

BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe du syndicat mixte est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial.

Section de fonctionnement

Objet	CA 2012	Total BP + DM1 2013	Prévision 2014
DEPENSES			
Exploitation centre serveurs et hébergement	245 295,78	280 473,00	191 000,00
Réseau - exploitation, commercialisation et maintenance	1 088 453,01	1 300 710,00	1 183 680,00
Frais de fonctionnement des armoires NRAZO	44 225,87	54 000,00	54 000,00
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 377 974,66	1 635 183,00	1 428 680,00
Intérêts de la dette	1 300 376,59	1 309 500,00	1 263 320,00
Annulation de titres de l'exercice précédent	0,00	16 000,00	0,00
Amortissement du réseau et matériels	2 005 822,62	2 172 325,00	2 171 618,00
Virement à la section d'investissement	0,00	1 948 462,58	1 336 047,00
Total dépenses	4 684 173,87	7 081 470,58	6 199 665,00
RECETTES			
Recettes du centre serveurs	163 247,00	112 610,00	61 600,00
Location du réseau PN aux opérateurs	1 731 623,53	1 683 000,00	1 817 000,00
Recettes location longue durée	46 800,00	46 800,00	144 200,00
Contributions des membres à l'utilisation du réseau	200 966,66	229 500,00	220 000,00
Contribution CG80 antennes satellites	1 200,00	1 500,00	20 000,00
Dégroupage sites publics par DSLAM publics	42 552,39	56 000,00	52 000,00
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 186 389,58	2 129 410,00	2 314 800,00
Remboursement part agents Chèque déjeuner	1 445,00	2 000,00	2 000,00
Remboursement des annuités d'emprunts	2 217 608,46	2 240 781,00	2 230 160,00
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	0,00	1 492 739,00	1 002 158,00
Excédent de fonctionnement antérieur	45 812,58	432 248,58	0,00
Remboursement de travaux pour le compte des membres	365 471,85	420 000,00	300 000,00
Recette exceptionnelle	16 529,73	13 000,00	0,00
Reprise par annuité des subventions d'investissement	377 292,00	351 292,00	350 547,00
Total recettes	5 210 549,20	7 081 470,58	6 199 665,00

Exploitation du centre serveurs, hébergement et Hotline

Objet	TOTAL 2013	Prévision année 2013	Prévision 2014
Exploitation du centre serveurs	73 500	73 500	73 500
Hot line	60 000	60 000	60 000
Mise en oeuvre projets évolution centre serveurs	63 573	32 012	20 000
Installation de la messagerie	22 000	21 580	10 000
FORMATION	3 000	3 000	0
Hébergement et gestion des noms de domaine	5 000	5 000	5 000
Petit équipement	200	235	200
Maintenance licences, serveurs	50 000	18 867	20 000
assurance des risques informatiques	2 200	295	300
annonces et insertion	1 000	900	2 000
		100	
TOTAL DEPENSES	280 473	215 489	191 000
Recettes des services d'hébergement	1 500	1 500	1 500
Contributions des membres pour la rénovation des services	91 110	1 500	1 500
contribution CG80 pour prestations messagerie		110 849	58 600
		70	
TOTAL RECETTES	92 610	113 918	61 600
<i>Ecart RECETTES - DEPENSES</i>			-129 400

En dépenses :

- Les missions d'exploitation du centre serveurs et de Hotline sont assurées par la société amiénoise NEURONNEXION pour un montant annuel de 133 500€ HT.
- La mise en œuvre des projets de mise à niveau et d'évolution du centre serveurs en 2014 est estimée pour un montant de 20 000€ HT.
- L'installation de la messagerie ZIMBRA pour les collectivités qui le souhaitent et les prestations annexes (formations) sont assurées par la société NETIXIA (10 000€ HT).
- Le syndicat mixte assure la gestion des noms de domaines pour le compte de ses membres (5 000€ HT).
- L'exploitation du centre serveurs nécessite également d'acheter du câblage et des petits équipements (200€ HT), d'assurer la maintenance des matériels (20 000€ HT) et d'acquitter une assurance couvrant les risques informatiques de ces équipements (300€).
- Le marché de gestion du centre serveurs sera renouvelé début 2014, c'est pourquoi il convient de prévoir les frais de publicité de l'appel d'offres (2 000 € HT).

En recettes :

- Le syndicat mixte gère les noms de domaine du Comité du Tourisme de la Somme par une convention spécifique (1 500€ HT) ;
- Dans le cadre de la Charte du service de messagerie collaborative, Somme numérique propose à ses membres un service de messagerie mutualisé basé sur la solution ZIMBRA. Les contributions issues de ce service sont estimées pour 2014 à 60 100€ HT. A ce jour, ce service est utilisé par le Conseil général, la communauté de communes du Vimeu Industriel, le syndicat mixte des Hauts Plateaux.

Réseau – exploitation, commercialisation et maintenance

Objet	TOTAL 2013	Prévision année 2013	Prévision 2014
DEPENSES			
Exploitation et commercialisation du réseau	560 280	560 280	560 280
Autres prestations diverses pour l'exploitation du réseau	5 000	3 000	5 000
Mise à niveau des données SIG	15 500		10 000
maintenance des supports SIG	5 500	3 483	5 000
Loyer du local FRIANT + centre serveurs	20 000	20 000	20 000
Electricité tête de réseau	50 000	40 000	50 000
Maintenance du matériel actif - cœur de réseau	130 000	91 645	130 000
Dévoiements du réseau	100 000	50 000	50 000
Droits d'occupation du domaine public	40 000	45 000	45 000
Frais de fonctionnement du dégroupage	50 000	50 000	50 000
Electricité pour DSLAM publics, points nodaux du réseau et centre serveurs FRIANT	20 000	18 000	20 000
Assurance des armoires de rue	6 000	2 284	3 000
Location réseau GAZELEC - Péronne	7 000	7 000	7 000
Annonces légales	10 000	10 000	5 000
TRANSIT IP - Internet très haut débit	38 000	38 000	21 000
Communication / annonces et insertion	1 000	3 000	3 000
Personnel Somme Numérique	200 000	117 941	145 000
Déplacements	1 000	300	500
Frais de mission	1 000	100	500
CNAS	0	2 790	3 000
Chèques déjeuner	5 000	4 500	5 000
Réception	1 000	500	500
Location et assurance véhicule de service	2 700	2 700	2 700
petit équipement	1 000	1 500	1 500
carburant		209	500
Cotisation AVICCA	4 000	3 865	0
Subvention antennes satellite	1 500	0	20 000
Frais bancaires	1 500	10	2 000
Frais ligne de trésorerie	3 000	0	5 000
Honoraires	8 000	0	0
GRIEP pour le SDTAN	5 250	5 250	3 200
titre annulé sur exercice antérieur	7 480		10 000
TOTAL DEPENSES	1 300 710	1 082 233	1 183 680
RECETTES			
Revenus du réseau des opérateurs	1 652 000	1 652 000	1 785 000
Location du réseau au CHU pour une durée de 10 ans	46 800	150 000	144 200
Utilisation du réseau par Amiens Métropole HT	142 800	129 880	130 000
Utilisation du réseau par le CG80 HT	58 800	59 120	60 000
Utilisation réseau autres membres	27 900	27 720	30 000
Contribution CG antenne satellites	1 500	0	20 000
Contribution ADSL public sur lignes dégroupées pour les membres du syndicat mixte	45 000	51 319	52 000
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	1 492 739	1 492 739	1 002 158
TOTAL RECETTES	3 467 539	3 562 778	3 223 358
Ecart RECETTES - DEPENSES			2 039 678

En dépenses :

- L'exploitation et la commercialisation du réseau sont assurées par la société Somme Haut Débit dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public en régie intéressée. Ce contrat fait l'objet d'une rémunération fixe (280 140€ HT) et d'une rémunération variable (280 140€ HT). Cette dernière sera éventuellement corrigée si le chiffre d'affaires constaté est inférieur de 20% ou supérieur de 20% au chiffre d'affaire contractuel.
- En tant que propriétaire du réseau, Somme Numérique se doit d'assurer le fonctionnement du système d'information géographique (SIG) et de répondre aux DICT transmises par les entreprises (15 000€ HT)
- Les salles techniques du réseau sise rue Saint Fuscien et Square Friant se trouvent dans des bâtiments loués à Amiens Métropole (20 000€)
- Les équipements d'activation du réseau se trouvant dans les salles de tête de réseau, mais aussi dans les armoires de points nodaux du réseau et armoires de dégroupage font l'objet de contrats de maintenance annuels (130 000€ HT).
- Le syndicat mixte doit dévoyer le réseau en fibre optique lorsqu'il gêne pour la réalisation de projets publics.
- En tant que propriétaire du réseau en fibre optique, le syndicat mixte doit s'acquitter de droits d'occupation du domaine public (45 000€ HT) au Département, à la SANEF, SNCF...
- Le syndicat mixte dispose de 15 DSLAM qui permettent de fournir un accès Internet par dégroupage à des sites publics, mais aussi qui sont mis à disposition de l'opérateur France CitéVision pour dégroupier ses sites clients. Ces commandes de dégroupage nécessitent de s'acquitter de frais de fonctionnement auprès de France Télécom (50 000€ HT). Ce service est inclus dans la grille tarifaire des opérateurs et fait l'objet de prix spécifiques pour les membres du syndicat mixte.
- Les armoires de dégroupage et de points nodaux du réseau ainsi que la salle Friant disposent chacun d'un compteur électrique (15 000€ HT)
- Toutes les armoires de rue font l'objet d'un contrat d'assurance de bris de machine en divers lieu (6 000€)
- Somme numérique loue une portion d'infrastructure existante à la ville de Péronne pour le passage du réseau en fibre optique (7 000€ HT)
- La règlementation impose désormais au syndicat mixte de faire la publicité dans un journal d'annonces légales des prévisions de travaux d'aménagement numérique sur le département de la Somme, de plus de 150m en agglomération et de plus d'1km hors agglomération (5 000€).
- Le syndicat mixte achète à 2 opérateurs, NEURONNEXION et ORANGE, la fourniture de l'accès Internet à très haut débit pour tous les sites qui sont raccordés au réseau en fibre optique (21 000€ HT).
- Le suivi du déploiement du réseau et la gestion du SIG sont assurés en interne par 2 ingénieurs et un technicien réseau (145 000€), pour lesquels il faut compter également :
 - Les frais de déplacements (500€ HT)
 - Les frais de mission (500€ HT)
 - La cotisation au CNAS (3 000€ HT)
 - Les chèques-Déjeuner (5 000€ HT)
 - Le véhicule de services (2 700€ HT)
 - L'acquisition de petits équipements (1 500€ HT)
- Le syndicat mixte assure pour le compte du Département de la Somme le traitement des dossiers de demande d'aide pour l'installation d'une antenne satellite qui s'élève désormais à 400€ (20 000€).
- Le syndicat mixte a prévu de réaliser des emprunts pour le financement du programme STHD pour lesquels il faut compter des frais de dossier (2 000€).
- Le syndicat mixte peut faire appel en tant que de besoin à un conseil juridique dans le cadre de la gestion du réseau (8 000€ HT)

- La contribution au GRIEP (Groupement régional de l'Insertion par l'emploi en Picardie) comme prévu par délibération du 21 novembre 2011 pour la mise en œuvre du SDTAN de la Somme (3 200€)
- Une provision de 10 000€ est inscrite en cas de contestation sur des titres de recettes émis en 2013.

En recettes :

- Le chiffre d'affaires contractuel de recettes du réseau pour l'année 2014 inscrit dans la convention de DSP s'élève à 1 785 000€ HT.
- Les recettes du réseau perçues au titre de locations pluriannuelles sont réparties dans le budget selon le nombre d'années des contrats correspondants (144 200€).
- La contribution au réseau pour les membres de Somme numérique s'élève à 840€ HT par an par site connecté au réseau en fibre optique, soit une prévision de 130 000€ HT pour Amiens Métropole, 60 000€ HT pour le Département de la Somme et 30 000€ HT pour les autres collectivités.
- Le Département de la Somme rembourse à Somme Numérique les aides versées pour l'installation d'une antenne satellite aux particuliers disposant d'une ligne non éligible à l'ADSL (20 000€).
- Somme numérique propose à ses membres la fourniture d'un accès Internet à leurs sites publics (dégroupage possible grâce à 15 DSLAM publics). Cela concerne à ce jour 267 sites publics pour Amiens Métropole, le Département, la communauté de communes du Pays du Coquelicot, les communes d'ALBERT, CURCHY, EPAGNE-EPAGNETTE et BRAY-SUR-SOMME, pour une recette estimée en 2014 à 52 000€ HT.
- Conformément au règlement financier du SDTAN adopté le 18 juin 2013, les EPCI doivent verser des contributions à Somme Numérique pour la mise en œuvre du SDTAN (1 002 158€ HT).
Il convient de relever que ces recettes gonflent le budget de fonctionnement mais elles seront affectées à l'opération d'investissement (cf virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 1 336 047€).

Mise à disposition des armoires NRAZO

Objet	Budget 2013	Prévision année 2013	Prévision 2014
DEPENSES			
Assurance	8 000	7 856	8 000
Frais d'occupation du domaine public	1 000	59	1 000
Electricité des armoires NRA-ZO	45 000	40 000	45 000
TOTAL DEPENSES	54 000	47 915	54 000
RECETTES			
Redevance de France Telecom et FREE	31 000	31 000	32 000
TOTAL RECETTES	31 000	31 000	32 000

59 armoires NRA-ZO sont installées sur l'ensemble du département.

Cela représente une charge de fonctionnement pour :

- les frais d'assurance – 8 000€ HT
- les droits d'occupation du domaine public – 1 000€ HT
- les charges d'électricité des armoires – 45 000€ HT

En contrepartie, Somme Numérique met ces armoires à disposition des opérateurs et en premier lieu de France Télécom qui loue un espace dans chacune d'elles. FREE loue également un espace dans les sites d'AVELUY, DAOURS et NIBAS. Ces espaces sont loués 800€ HT par an, soit 32 000€ HT pour l'exercice 2014.

Ces recettes sont intégrées dans le chiffre d'affaires du délégataire du réseau.

Section d'investissement

Objet	CA 2012	Total BP + DM1 2013	Prévision 2014
DEPENSES			
Salle serveur	198 874,60	200 000,00	50 000,00
Investissements Réseau - études	0,00	650 000,00	550 000,00
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	0,00	904 873,00	3 015 000,00
Investissements Réseau - travaux	1 098 526,80	3 705 922,58	10 555 042,00
Report d'investissements de l'exercice précédent	366 681,59	15 952,83	0,00
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 664 082,99	5 476 748,41	14 170 042,00
Capital des emprunts	999 956,13	1 088 700,00	1 124 220,00
Transfert par annuité des subventions d'équipement	377 292,00	351 292,00	350 547,00
Déficit d'investissement antérieur	884 950,21	192 445,31	0,00
Total dépenses	3 926 281,33	7 109 185,72	15 644 809,00
RECETTES			
Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 948 462,58	1 336 047,00
Financement programme STHD 2013-2018	0,00	1 800 000,00	9 226 639,00
Autres subventions et participations	258 498,86	980 000,00	620 000,00
Emprunt	355 000,00	0,00	2 290 505,00
Report d'investissements de l'exercice précédent	935 076,80	114 271,39	0,00
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 548 575,66	4 842 733,97	13 473 191,00
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	179 437,74	94 126,75	0,00
Amortissement	2 005 822,62	2 172 325,00	2 171 618,00
Total recettes	3 733 836,02	7 109 185,72	15 644 809,00

Centre serveurs

Objet	TOTAL 2013	Prévision 2014
Matériels du centre serveurs	100 000	50 000
Concessions et droits assimilés	100 000	
TOTAL DEPENSES	200 000	50 000

Il s'agit du renouvellement ou du renforcement du centre serveurs pour des besoins spécifiques de stockage ou d'archivage.

Réseau

Objet	Budget 2013 BP + DM	Prévision année 2013	Prévision 2014
Etudes, contrôle des travaux et missions SPS	70 000	50 000	50 000
Raccordement de sites sur les territoires des coms de coms	550 000	300 000	300 000
Aménagement interne des sites	25 723	10 000	10 000
Extension du réseau à la demande des opérateurs dans le cadre de la commercialisation	565 000	391 793	400 000
Raccordement entreprises isolées et zones d'activités	100 000	0	0
Extension du réseau sur la Côte Picarde	0	6 497	0
Extension du réseau pour le Conseil Régional	600 000	186 187	620 000
Etudes de mise en œuvre du programme STHD	500 000	250 000	500 000
Extension du réseau - mise en œuvre du SDTAN	1 890 923		9 235 042
Armoires de montée en débit	450 000		3 000 000
Remise à niveau de la tête de réseau	414 150		0
Mobilier de bureau et matériel informatique du pôle réseau	15 000	26 672	5 000
Honoraires AMO ; Label ZATHD	80 000	9 775	0
TOTAL DEPENSES	5 260 795,58	1 230 924,26	14 120 042,00
Subvention Région	800 000	180 000	620 000
SDTAN REGION	0		2 250 000
SDTAN DEPARTEMENT	1 800 000	1 800 000	0
SDTAN FEDER	0		3 000 000
SDTAN ETAT (FSN)	0		3 976 639
Participations et subventions pour le Label ZATHD	180 000	37 629	0
Emprunt de Somme Numérique	0		2 290 505
TOTAL RECETTES	2 780 000,00	2 017 629,03	13 139 302,00

Les prévisions d'investissements sur le réseau fibre optique sont estimées pour 2014 à 14 120 042€ HT et comprennent :

- le contrôle, le suivi des travaux et les missions de sécurité et protection de la santé (SPS) – **50 000€ HT**
- le raccordement de sites publics à la demande des adhérents et leur aménagement interne – **300 000€ HT** (participation des membres)
- l'aménagement interne des sites publics (**10 000€ HT**)
- l'extension du réseau à la demande des opérateurs – **400 000€ HT** (commercialisation)
- la poursuite du programme de raccordement d'établissements d'enseignements de la Région – **620 000€ HT** (Conseil régional de Picardie)
- la mise en œuvre du programme Somme Très Haut Débit répartie entre les études du FTTH, l'extension du réseau et l'installation des armoires de montée en débit- **12 735 042€ HT**
- le mobilier de bureau et matériels informatiques – **5 000€ HT** (fonds propres)

Les crédits inscrits au budget 2013 notamment pour les équipements de mise à niveau du réseau et pour l'aménagement de la salle FRIANT seront reportés sur l'exercice 2014.

Les recettes prévues pour 2014 en couverture des investissements réseau sont :

- la participation de la Région pour le raccordement de ses sites (**620 000€**)
- le financement des opérations du SDTAN (Région, FEDER et FSN) – **9 226 639€**

- L'emprunt prévisionnel pour le financement de ces opérations – **2 290 505€**

Charges d'emprunt

Somme Numérique a emprunté à ce jour 37 623 021€, dont :

- 31 693 021€ pour la création du réseau structurant (financés par à 83% par le CG80 et à 17% par Amiens Métropole) ;
- 775 000€ pour la boucle Nord-ouest (financé par le CG80) ;
- 3 355 000€ pour la couverture des zones blanches (financés par le CG80) ;
- 1 000 000€ pour la connexion des NRA au réseau en fibre optique en vue du dégroupage par les opérateurs FREE et TELOISE (financé par Somme Numérique)

Amiens Métropole et le Conseil général de la Somme se partagent une partie du remboursement de ces emprunts selon les critères définis ci-dessus.

Annuité 2014 : 2 387 540€, dont 2 290 505€ remboursés par Amiens Métropole et le Département.

Amortissements

Au budget primitif, les écritures d'amortissement sont reconduites à l'identique de l'exercice précédent. Les amortissements issus des investissements de 2013 seront inscrits en DM1 après le vote du compte administratif.

- Amortissement des matériels et du réseau : 2 171 618€
- Amortissement des subventions : 350 547€

Equilibre du budget ANNEXE

Le budget annexe 2014 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **1 336 047€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2014 pour le budget annexe de Somme Numérique s'élève à **21 844 474 € HT.**

=====